

Le 18 décembre 2012

*Madame la Présidente,*

*Ce Comité Technique s'ouvre aujourd'hui, avec à l'ordre du jour le volet « désemplois » à la DGFIP.*

*Cela fait maintenant 10 ans que nous sommes confrontés à des suppressions d'emplois. Et, pour la 1ère fois, nous devrions nous réjouir de la « diminution du volume des suppressions d'emplois » ?*

*2 438 en 2012*

*2 023 en 2013*

*Vous n'imaginez tout de même pas que nous pourrions nous satisfaire de ces nouvelles suppressions alors que :*

- les conditions de travail se dégradent toujours plus*
- les charges de travail augmentent*
- le malaise et le mécontentement du personnel s'accroissent*
- les relations avec les contribuables deviennent de plus en plus tendues*
- les crédits budgétaires diminuent*

*Allons nous continuer à pouvoir remplir nos missions dans de telles conditions ? Seule la conscience professionnelle de l'ensemble des agents de la DGFIP permet à l'édifice de tenir et autorise à espérer la continuité de nos missions. Pour quelque temps encore...*

*Mais attention à la lassitude, à la démotivation, au ras-le-bol qui montent.*

*Ni la Modernisation de l'Action Publique (MAP), substitut de la RGPP, ni la Démarche Stratégique dont le but est d'initier des mesures de simplification et in fine d'abandonner certaines de nos missions, ne peuvent répondre aux attentes des agents.*

*Car, faut-il aussi vous rappeler que les agents attendent une juste reconnaissance de leurs efforts, surtout après 20 ans de restructurations et de réformes.*

*Au lieu de cela, on ne peut que constater :*

- une diminution du volume des promotions*
- un accès contingenté au 8ème échelon de la catégorie C*
- le gel du point d'indice*
- l'instauration d'un jour de carence*

*La DGFIP n'a plus aujourd'hui les moyens de fonctionner correctement et d'assurer tout à la fois un service public de qualité et de bonnes conditions de travail.*